



5 octobre : grève pour un futur social, écologique et féministe !

jeudi 23 septembre 2021, par [Lucas](#)

Politique de santé publique



La crise sanitaire a mis en exergue la nécessité d'avoir une politique de santé démocratique et financée par l'État.

La vaccination contre le Covid 19 est aujourd'hui l'arme la plus efficace pour faire reculer la pandémie. La FERC CGT revendique donc l'accès à la vaccination pour toutes et tous et à tous niveaux. Cela signifie en premier lieu la levée des brevets pour que la fabrication et la distribution des vaccins ne dépendent plus des multinationales du « Big Pharma », et que tous les pays, notamment les plus démunis, y aient accès. En France, cela signifie que la vaccination doit être soit mise en place sur les lieux de travail, via la médecine du travail, avec des convocations de la sécurité sociale pour permettre à chacun·e d'y aller sur le temps de travail sans perte de salaire et sans jour de carence. Pour les personnes qui ne sont pas en situation de travail, y compris les réfugié·es et les personnes en grande précarité, l'État doit maintenir les centres de vaccination et mettre en œuvre des services itinérants pour toucher l'ensemble de la population du territoire.

- Par ailleurs, la crise a démontré des inégalités en matière de santé suite à des restrictions budgétaires (fermeture de lits, manque de personnel, etc.) et la nécessité d'avoir une recherche publique de long terme financé essentiellement par des crédits récurrents. L'argent public doit leur revenir !

La responsabilité de l'État

Les manquements du gouvernement ne doivent pas être reportés sur les salarié·es. La responsabilité de la protection sanitaire ne peut incomber à ses dernier·es tout comme les patron·nes ne peuvent avoir le droit de vérifier les passes sanitaires. Que devient dans ce cas le secret médical ? Cela ne relève que de la médecine du travail. Les incohérences du gouvernement n'ont fait que renforcer la colère et les incompréhensions de certain·es face au vaccin (obligation d'aller au contact des patient·es en étant malades, enfants qui doivent avoir un passe pour aller dans un club sportif mais pas pour faire du sport à l'École, étudiant·es qui ont un passe pour aller au cinéma et dans les bars mais pas dans les amphis bondés, etc.).

- Le droit au travail est un droit constitutionnel : la FERC CGT refuse toute sanction (perte d'emploi et/ou de salaire) contre les salarié·es. C'est aux ministères et au patronat d'adapter les postes de travail le temps que la pandémie reflue pour permettre à toutes et tous de conserver un emploi.

Premier·es de corvée toujours oublié·es

Le président de la République et son gouvernement accélèrent leur politique libérale et annoncent de nouveaux reculs sociaux ! La situation sociale appelle à des mesures fortes visant notamment au renforcement de notre modèle social.

Car la crise sanitaire mondiale ne touche pas les puissant·es. Dans les champs de l'Éducation, de la recherche, de la formation professionnelle, dans les CROUS, les personnels essentiels sont restés en première ligne durant toute la crise pour permettre à la société de fonctionner. Et pourtant, iels n'ont droit à aucune reconnaissance que ce soit dans les conditions de travail, la hausse des salaires, l'amélioration des statuts et des acquis sociaux.

- Pourtant de l'argent il y en a, quand on voit la publication des résultats du premier semestre des sociétés du CAC 40 dont le total des bénéfices nets s'approche des 57 milliards d'euros et que les « supers riches » ont vu leur fortune augmenter de 170 milliards d'euros, entre mars 2020 et mars 2021, soit une hausse moyenne de + 40 % !

Le 5 octobre doit être l'occasion de porter un autre projet de société

Porter un contre-projet de société pour gagner l'émancipation de toutes et tous, c'est le sens de l'appel interprofessionnel du 5 octobre. Cinq mots d'ordre à cette journée de grève : salaires, emplois, conditions et temps de travail, égalité professionnelle, retraites. Ils peuvent être déclinés sans modération pour revendiquer des plans d'urgences dans l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, la formation, les associations sportives et d'éducation populaire. Ils peuvent être déclinés pour un futur social, écologique et féministe. C'est comme cela que l'on redonnera un sens à nos missions.

Conditions de travail et d'accueil

La rentrée se fait comme si la crise n'avait pas eu lieu avec des classes et des amphis surchargés. Les locaux ne sont toujours pas adaptés aux normes de sécurité sanitaires nécessaires.

- *La FERC CGT revendique* un plan d'urgence pour rénover les locaux et pour en construire de nouveaux, tous correctement équipés, pour répondre aux besoins d'accueil des élèves et étudiant·es

Temps de travail

Dans certains domaines les heures supplémentaires explosent, pour pallier le manque de personnels,

quand dans d'autres la précarité est de mise, que ce soit à cause de temps partiels imposés ou par la mise en place de CDI de mission.

- *La FERC CGT revendique :*
 - la baisse du temps de travail pour travailler toutes et tous dans des emplois stables et qualifiés ;
 - un plan de recrutement massif de l'ensemble des catégories dans l'éducation et l'ESR ;
 - la titularisation des personnels précaires sans condition de concours ni de nationalité ;
 - l'arrêt des temps partiels imposés qui touchent principalement les femmes ;
 - la non mise en place des CDI de missions ;
 - l'arrêt des suppressions d'emplois notamment dans les secteurs de la formation et associatif.

Salaires

Alors que les dividendes explosent, l'argent doit être employé pour augmenter les salaires. La FERC CGT exige une véritable égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes avec des dispositifs contraignants et des sanctions dissuasives pour les entreprises.

- *La FERC CGT revendique :*
 - une augmentation générale des salaires, minima sociaux et retraites ;
 - un SMIC à 2 000 € ;
 - le dégel du point d'indice dans la Fonction publique et les entreprises publiques et l'amélioration de la grille indiciaire pour permettre une revalorisation de l'ensemble des grilles salariales en liant la valeur du point d'indice à l'inflation.

Sécurité sociale

La FERC CGT exige l'arrêt des contre-réformes de l'assurance chômage et des retraites. Le 100 % Sécu est possible avec des propositions crédibles de financement par la hausse des points d'indice dans le privé et le public, l'arrêt immédiat des allègements et des exonérations de cotisations patronales, la suppression de la CSG et CRDS.

- *La FERC CGT revendique :*
 - le renforcement de notre système de retraite par répartition à prestations définies avec un âge de départ à 60 ans à taux plein, des départs anticipés pour les métiers pénibles, la prise en compte des études et de la période de recherche d'un premier emploi ;
 - le 100% sécu basé sur les seules cotisations sociales.

**Une seule solution pour y arriver : convaincre les travailleuses et travailleurs que c'est possible par leur mobilisation !
Préparons un 5 octobre de grève et de manifestation à la hauteur des enjeux !**